

MAË-OUI!

L'objet selon vous

CODE ÉTHIQUE

CHAPITRE I



CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES COLLABORATEURS

AGIR AVEC RESPECT ET INTEGRITE

Version 001/2019 / Auteur : Jean-François Orban

Ce code d'éthique et de conduite (ci-après le « code ») représente un document officiel. Il regroupe les principes d'éthique et recommandations de conduite professionnelle les plus usuels à suivre. Ces principes et recommandations découlent des cadres légaux et réglementaires nationaux, européens et internationaux. Ils sont également liés à notre mission et valeurs. En tant que cadre de référence général, ce code veut apporter une aide aux comportements à adopter et aux décisions à prendre dans nos activités de tous les jours. Les principes et recommandations ici énoncés n'ont pas la prétention d'être complets. D'autres codes, chartes et règles plus spécifiques, à respecter également, encadrent de manière plus ciblée diverses activités de Maâ-Oui!.

Ce code s'applique à Maâ-Oui! en tant que société et à chaque collaborateur/trice de Maâ-Oui! quelle que soit sa position ou responsabilité au sein de l'entreprise. Les termes « l'entreprise » et « nous » se réfèrent à Maâ-Oui! sa direction, ses actionnaires et à ses collaborateurs/trices. Tout manquement aux principes et recommandations de ce code peut entraîner des sanctions.

Ce code a été approuvé et pourra être revu périodiquement afin d'assurer son adéquation avec l'évolution du cadre légal, des activités de l'entreprise, de l'environnement au sein duquel l'entreprise déploie ses activités ou des mœurs. Toute modification du code sera communiquée.

1. ÉTHIQUE, PRINCIPES DE CONDUITE ET RECOMMANDATIONS

L'éthique traite de ce qui est bien et mal, des principes et devoirs moraux qui gouvernent un individu ou un groupe. Dans le cadre de nos activités professionnelles, nous nous comportons en suivant les principes de conduite et les recommandations de ce code. En toute occasion et en tout lieu, quelle que soit notre position au sein de l'entreprise, nous nous comportons de manière respectueuse et intègre, tant à l'égard de nos collègues que de nos parties prenantes externes (clients, concurrents, partenaires commerciaux, fournisseurs, ...).

Nous encourageons nos collègues et nos parties prenantes externes à en faire de même.

2. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF

Maâ-Oui! respecte la Constitution, les lois et règlements nationaux et souscrit aux normes de droit européen et international auxquelles notre pays est lié par ses engagements.

Maâ-Oui! déploie ses activités dans le respect particulier des lois et règlements qui les concernent.

Nous respectons les lois et normes applicables et veillons à ce qu'elles soient respectées par nos collègues et parties prenantes externes.

3. INTÉGRITÉ, ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Maâ-Oui! considère comme fondamental le respect des valeurs universelles et des droits fondamentaux dont notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Maâ-Oui! s'engage à être un employeur responsable, à promouvoir un environnement de travail reposant sur l'égalité des chances, le traitement équitable et l'accomplissement individuel.

Nous veillons au respect des principes d'égalité, de diversité et de dignité de chacun de nous. Nous encourageons nos collègues à en faire de même.

Nous ne pratiquons et ne tolérons aucune forme de discrimination (liée à la race, à la couleur, au sexe, à l'âge, au handicap, à la nationalité, à l'orientation sexuelle ou autre).

Il en est de même pour toute forme de harcèlement (comportement physique ou verbal intimidant, humiliant

ou hostile). Les gestes et propos à connotation sexuelle sont strictement proscrits.

4. SANTE ET SECURITE

Maâ-Oui! est particulièrement attentive aux conditions de travail de ses collaborateurs et prend toutes les mesures raisonnables permettant de leur assurer un environnement sain et sûr.

Dans le cadre de nos activités professionnelles, nous veillons à notre santé et à notre sécurité ainsi qu'à celles nos collègues et parties prenantes externes (qui nous visitent sur nos lieux de travail).

Pendant le travail, il est interdit d'être sous l'influence de l'alcool, d'une drogue ou autre substance illicite. La consommation d'alcool n'est tolérée que lors d'événements internes et externes organisés par l'entreprise ou ses partenaires, et ce de façon modérée.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des lieux de travail.

5. BIENS MATERIELS ET INCORPORELS

Maâ-Oui! protège ses actifs matériels et incorporels.

Nous protégeons le matériel, les infrastructures et les systèmes d'information de l'entreprise de même que sa propriété intellectuelle, y compris ses marques et le savoir-faire de son personnel.

Nous utilisons les technologies de l'information (téléphones, fax, mobiles, imprimantes, photocopieuses, etc.), y compris l'accès à Internet, de manière responsable, prioritairement pour les besoins professionnels. En aucun cas, nous ne les utilisons à des fins abusives voire même illégales, pouvant nuire à la sécurité ou à la réputation de l'entreprise.

6. DONNEES PERSONNELLES & CONFIDENTIELLES

Maâ-Oui! respecte la vie privée de ses collaborateurs/trices.

Nous protégeons les informations et les données de Maâ-Oui! , les nôtres et celles de nos collègues et parties prenantes externes.

Cette recommandation vaut plus particulièrement pour les données stratégiques, financières et administratives de l'entreprise ainsi que pour les données de nos clients (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, numéro de compte, ...), tant pour leur collecte que pour leur utilisation, y compris leur traitement, leur archivage et leur communication à autrui.

Si dans le cadre de nos activités professionnelles, nous avons accès à des informations confidentielles, nous préservons cette confidentialité de manière stricte en ne les divulguant pas, ni en interne ni au public, et en ne les utilisant pas non plus pour notre propre bénéfice.

7. CORRUPTION, CONFLIT D'INTERETS ET DELITS D'INITIE

Maâ-Oui! pratique une tolérance zéro face à toute forme de corruption.

Accepter, faire, promettre, solliciter ou offrir directement ou par personne interposée un bien, un pot-de-vin , un service ou toute autre faveur susceptible d'influencer une décision professionnelle ou d'être perçu comme pouvant avoir une telle influence est synonyme de corruption ou de tentative de corruption. Même les allégations de corruption peuvent porter préjudice à l'entreprise et à sa réputation.

Nous ne tolérons pas le délit d'initié , la fraude ou le blanchiment d'argent .

Tout cadeau reçu ou offert doit rester raisonnable, non significatif et symbolique, en aucun cas influencer une décision professionnelle.

Nous évitons les conflits entre les intérêts de l'entreprise et nos intérêts personnels et plaçons en tous les cas les intérêts de l'entreprise avant nos intérêts personnels.

8. MARCHES ET CONCURRENCES

Sur les marchés, Maâ-Oui! agit en concurrent loyal.

Soucieux de notre réputation, nous respectons nos concurrents et, à leur égard, nous comportons dans le respect des lois et normes applicables en matière de

Somme d'argent reçue ou donnée illégalement à quelqu'un en échange d'un service rendu.

Acte consistant à profiter d'informations privilégiées pour se procurer un avantage financier ou autre.

Acte de mauvaise foi ou tromperie.

Acte consistant à donner une apparence légale à une somme d'argent de provenance illicite.

concurrence. Nous veillons à ce qu'ils en fassent de même à l'égard de Maâ-Oui!.

Nous n'échangeons sous aucune forme, orale ou écrite, des informations concernant nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux.

Dans nos décisions professionnelles, y compris commerciales, nous nous comportons de manière objective et impartiale.

9. IMPACTS ET RISQUES

Maâ-Oui! est une entreprise citoyenne, contribuant au bien-être des communautés locales et soutenant l'engagement communautaire de ses collaborateurs/trices.

En pensant dès aujourd'hui aux générations futures, Maâ-Oui! s'efforce de limiter les impacts et risques liés à ses activités.

Dans l'exercice de nos tâches quotidiennes, nous sommes conscients de notre influence sur nos collègues et sur nos parties prenantes externes.

En tant qu'entreprise responsable, nous

- Nous favorisons la conception et la commercialisation de produits et de services limitant si possible les impacts négatifs de nos activités.
- Nous utilisons les ressources naturelles existantes (eau, électricité, ...) de manière responsable.
- Nous veillons à prévenir toute forme de risque, pour nous-même, nos collègues, l'entreprise et les parties prenantes externes.
- Nous respectons les procédures internes et demandons les autorisations nécessaires avant tout engagement majeur.

10. COMMUNICATION

Maâ-Oui! prône une communication responsable. Entre nous et avec le monde extérieur, nous communiquons de manière courtoise et constructive. Dans le domaine promotionnel (publicité, vente, recrutement, etc.), nous nous présentons de manière

factuelle, non trompeuse la communication au nom de l'entreprise, interne et externe, y compris avec la presse et sur les réseaux sociaux, est du seul ressort du département Marketing et Communication ou des personnes autorisées.

11. RESPONSABILITES

Il est de la responsabilité de chaque collaborateur/trice de Maâ-Oui! de respecter et de contribuer à faire respecter les principes et recommandations de ce code.

Les questions suivantes peuvent nous aider à prendre la bonne décision et à agir conformément à ce code:

- mes actes professionnels sont-ils éventuellement illégaux ?
- puis-je accepter un cadeau susceptible d'influencer ma décision professionnelle ?
- la santé ou la sécurité d'un/e collègue peut-elle être mise en danger par mon action ?
- mon action peut-elle éventuellement indisposer une partie prenante externe ?
- est-ce que mon action porte éventuellement atteinte à la réputation de l'entreprise ?

Nous nous efforçons de nous comporter de manière respectueuse et intègre et signalons toute atteinte, avérée ou potentielle, aux principes et recommandations de ce code en informant : Jean-François Orban.

Aucune forme de pression ou de représaille ne sera exercée contre celle ou celui qui, en bonne foi, aura signalé un problème d'éthique ou de conduite.

Les informations fournies/reçues dans le contexte de ce code sont traitées dans la plus stricte confidentialité.

12. RECONNAISSANCE D'ACCEPTATION

J'ai lu et approuvé le présent code de conduite, et accepte l'engagement de ce code sans réserve en tant que collaborateur/rice de Maâ-Oui! :

Nom du collaborateur :

Signature

Date

MAË-OUI!

L'objet selon vous

CHARTRE DES FOURNISSEURS

CHAPITRE II



CODE OF ETHICS AND RESPONSIBILITY FOR SUPPLIERS AND SERVICE PROVIDERS

2019 Version

1. PREAMBLE

Maâ-oui SA is taking a voluntary socially responsible approach in the framework of purchases and sub-contracting agreements and, more widely, in the framework of relations with third parties. This code of ethics illustrates the desire of Maâ-oui SA to promote the application of principles of sustainable development with its suppliers, entrepreneurs, sub-contractors and service providers (hereinafter referred to as "Suppliers"). By subscribing to this code of ethics, the Supplier undertakes to take all efforts to respect, implement, and ensure respect, by its own suppliers and sub-contractors, in respect of contractual provisions and national legislation applicable, of all principles outlined therein. It hereby undertakes to receive, and insofar as practically possible to commission receipt by its own suppliers and sub-contractors, auditors, internal or external, who may be commissioned by Maâ-oui SA to check the proper application hereof.

Suppliers are bound to ensure and check that their employees, representatives and sub-contractors understand and respect this code of ethics. Maâ-oui SA requires Suppliers to ensure that the principles outlined herein be passed on to their own suppliers and sub-contractors and that they undertake a similar approach with them. In such instance as a Supplier, due to special circumstances, is unable to respect certain provisions in this code of ethics, it will be bound to notify Maâ-oui SA so as to agree on remedial measures to be implemented. Compliance with the aforementioned principles and continuous progress initiatives to consolidate these principles are amounts the selected evaluation criteria by Maâ-oui SA when selecting suppliers.

2. REGULATIONS

In addition to this code of ethics, the Supplier complies and develops in compliance with international, European and national regulations in force and notably with:

- the United Nations (UN) Universal Declaration on Human Rights,
- conventions of the International Labor Organization (ILO), and
- the directing principles of the Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD).

3. HUMAN RIGHTS

The Supplier and its sub-contractors pro-actively contribute towards combating:

- any form of illegal labor,
- any form of forced labor,
- child labor, and
- any form of discrimination in terms of accessing employment in relation to gender, race, religion, age, disability, sexual orientation, political opinion, nationality, social or ethnic origin.

The Supplier and its sub-contractors apply and ensure application of the following values and principles:

- respect of working conditions in relation to human rights
- respect of any legal provision applicable in terms of maximum working hours and remuneration for overtime, and
- respect of legal provisions applicable in terms of the minimum wage.

4. ENVIRONMENT

The Supplier and its sub-contractors implement, develop and encourage policies to reduce the environmental impact.

They notably undertake to:

- Limit waste and emissions generated under their influence and oversee their elimination thanks to environmentally-respectful solutions.
- Strive to produce and act in an ecologically responsible manner.
- Strive to protect natural resources, and more particularly to apply a policy aimed at reducing energy and packaging and to recycle resources used.

5. ETHICS

The Supplier and its sub-contractors exercise their commercial activities with integrity. They avoid and combat the following practices:

- Conflicts of interests: Suppliers and sub-contractors undertake to identify, disclose and avoid situations where there is a real or potential conflict of interests with Maâ-oui SA and/or its employees, directors or shareholders.
- Corruption: Relations between Maâ-oui SA and the Supplier should not lead to behaviour or facts which may be described as active or passive corruption, or complicity in influence peddling or favouritism. The Supplier should not offer any advantage whatsoever to employees of Maâ-oui SA, State representatives and political parties or any representative of a public or private institution with a sole view of obtaining or maintaining a transaction or commercial advantage or receiving any facility or favour implying infringement of a regulation.
- Money laundering: The Supplier and its sub-contractors respect all laws and regulations applicable in terms of money laundering.
- Competition: The Supplier and its sub-contractors respect all laws and regulations applicable in terms of competition law.
- Intellectual property: The Supplier and its sub-contractors undertake to exercise their activities in respect of intellectual property rights of third parties and, more widely, to respect all laws and regulations applicable in terms of intellectual and industrial property.

6. HEALTH AND SAFETY AT WORK

The Supplier and its sub-contractors apply a high level of standards in terms of health and safety at work. For this purpose, the Supplier and its sub-contractors notably oversee that their activities do not affect the health and safety of staff as well as the population and users of their products and services.

The Supplier and its sub-contractors take all measures so as to reduce the risk of corporal accidents and to limit, as far as practically possible, any activities involving a risk for health. They implement a pro-active policy reducing accidents and systems with a view to detecting, avoiding or neutralising any threat to health and safety of staff.

7. CONTACT PERSON

For all information about this code of ethics and information, please contact our health and safety director :

Jean-François Orban | jf@maa-oui.com

Maâ-Oui! Jean-François ORBAN, 98 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

8. ACKNOWLEDGEMENT OF ACCEPTANCE

I have read and approved this code of ethics, and accept the commitment of this code without reservation and on behalf of:

Name

Signature:

MAË-OUI!

L'objet selon vous

POLITIQUE DE PROMOTION DE LA CONSOMMATION DURABLE

CHAPITRE III



POLITIQUE DE PROMOTION DE LA CONSOMMATION DURABLE AUPRES DE NOS CLIENTS

Juillet 2019

OBJECTIF

Maâ-oui SA s'engage dans une démarche volontariste de responsabilité sociétale au sein de sa chaîne de valeur ; en amont, dans le cadre de ses achats et contrats de sous-traitance, et en aval, dans le cadre de ses relations clients. La présente politique témoigne de la volonté de Maâ-oui SA de promouvoir l'application des principes du développement durable auprès de ses clients. Pour se faire, Maâ-oui SA entend agir sur leur manière de consommer, en faisant évoluer son offre vers des produits écoresponsables tout au long du cycle de vie (conception, production, utilisation, réutilisation et recyclage) et en sensibilisant ses clients aux atouts environnementaux des produits et éco-gestes associés.

ENGAGEMENTS/ PRINCIPES

Afin d'agir durablement sur le comportement de ses clients, Maâ-oui SA s'engage à sensibiliser et à fournir :

DES PRODUITSECO-CONCUS

Au stade de conception, les propriétés des produits éco-conçus sont pensées de manière à optimiser leur empreinte environnementale tout au long du cycle de vie. Il s'agit de réduire le packaging nécessaire au produit, la quantité de matériel nécessaire à sa production, mais également d'opter pour des matériaux écologiques. Les produits ainsi privilégiés se composent de matières recyclées, réutilisées et de provenance locale afin de réduire les impacts environnementaux liés au transport.

DES PRODUITS FABRIQUES ECOLOGIQUEMENT

Au stade de fabrication, Maâ-oui SA s'engage à privilégier les produits issus d'installations de production qui démontrent des progrès de performances environnementales via l'obtention de certifications reconnues (ISO, EMAS, REACH, etc.), ainsi que via la publication régulière d'informations extra-financières.

DES PRODUITS RECYCLABLES & BIODEGRADABLES

Afin de gérer durablement la fin de vie du produit, les produits sont choisis afin d'être recyclables et/ou biodégradables pour minimiser les déchets générés et les ressources utilisées dans une optique d'économie circulaire.

Dans une démarche d'amélioration continue, et dans la mesure du possible, Maâ-oui SA s'engage à fournir et sensibiliser ses clients aux produits combinant l'ensemble de ces priorités ; et à compléter ces critères d'écoresponsabilité en fonction de la maturité acquise au fil des années.

MISE EN ŒUVRE

Afin d'encourager la consommation durable de ses clients, Maâ-oui SA s'engage à exploiter les leviers de mise en œuvre suivant :

COMMUNICATION & SENSIBILISATION

Maâ-oui SA s'engage à accentuer ses efforts en matière de communication et de sensibilisation de ses clients à travers notamment des portes ouvertes, des conférences, des expositions, des formations, des newsletters thématiques sur les éco-gestes et vertus environnementales des produits, et des outils dédiés à la promotion des atouts de la gamme écoresponsable, etc.

EVOLUTION DU MIX PRODUITS

Maâ-oui SA s'engage à poursuivre la transformation de son mix produits vers les produits écoresponsables définis en section numéro 2 de cette politique. Il s'agit d'analyser l'offre de produits existants, de manière exhaustive, afin d'identifier les faiblesses et les opportunités de progrès. En outre, de nouveaux services verront le jour tels que « l'option écoresponsable » sur chaque proposition de devis, en fonction de l'approche et de la maturité RSE des clients, afin d'orienter au mieux leur choix.

PERSONNE DE CONTACT

Pour toutes informations sur cette politique et renseignement, veuillez contacter notre responsable RSE :

Jean-François Orban | jf@maa-oui.com

Maâ-Oui! Jean-François ORBAN, 98 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg